

CR COMMISSION REGIONALE EMPLOI FORMATION IDF POUR LA SAISON 2016-2017

Les activités de la CREF concernent 3 types de formation : les formations des entraîneurs/animateurs, la formation des arbitres et la formation des dirigeants.

Les formations entraîneurs/animateurs se divisent elles-mêmes en plusieurs branches : branche de la formation professionnelle (DEJEPS), branche des formations fédérales et le CQP.

I. La formation des entraîneurs/animateurs

Les formations fédérales :

Durant la saison 2016-2017, ont été organisées par la Ligue 2 formations d'entraîneur fédéral : ces formations se déroulent en internat sur une semaine vu le volume important d'heures de formations dispensées (11 stagiaires en décembre à Saint Denis et 11 stagiaires en avril à Courbevoie).

Au-delà de la formation théorique d'une semaine, l'obtention du grade d'entraîneur fédéral est conditionnée à la réalisation d'un stage pratique de 13h à la suite duquel les stagiaires doivent rendre un travail relatif à la préparation de séances d'entraînement et à la réussite à l'examen écrit.

En parallèle, 2 examens d'entraîneur fédéral ont eu lieu :

- 12/03/2017 : 8 candidats -> 7 admis et 1 absent
- 4/06/2017 : 13 candidats -> 9 admis, 2 ajournés et 2 absents

Au cours de la saison 2016-2017, la ligue a organisé 2 formations « animateur fédéral ». Cette formation est organisée de la même façon que celle d'entraîneur fédéral (1 semaine en internat). L'obtention du grade d'animateur fédéral est subordonnée à la réalisation d'un stage pratique de 12h au terme duquel les stagiaires doivent rendre des séances d'entraînement écrites. Il n'y a pas d'examen écrit.

14 stagiaires étaient présents à Courbevoie en octobre 2016 et 8 également à Courbevoie en février (pack animateur fédéral / jeune animateur fédéral incluant la formation d'arbitre régional).

Le CQP

Le CQP est un certificat de qualification professionnelle qui permet d'entraîner contre rémunération pour une durée de 360 heures annuelles maximum. Il peut s'obtenir à l'issue d'une formation, d'une VAE (validation des acquis de l'expérience).

Concernant l'obtention du CQP par un parcours classique de formation, le candidat doit être titulaire des diplômes d'animateur fédéral, d'entraîneur fédéral, d'arbitre régional, du PSC1 et doit effectuer un stage de 35h dans une structure. Ce stage pratique est supervisé par une personne ayant reçu l'habilitation.

Le CQP est obtenu après la validation des éléments du dossier par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation du Sport.

Au cours de la commission de septembre 2016, 4 dossiers tennis de table ont été présentés. Tous ont été validés. Au cours de la commission de janvier 2017, 1 dossier a été présenté et validé.

II. La formation des arbitres et des juge-arbitres

Le grade d'arbitre ou de juge-arbitre s'obtient après avoir suivi une formation, à la suite de laquelle le candidat doit réussir un examen écrit et une pratique.

Au cours de la saison 2016-2017, la Ligue a organisé 2 formations arbitre régional. La formation de décembre 2016 a réuni 11 candidats. La 2^{ème} formation a eu lieu en mars 2017 et a réuni 6 stagiaires.

Concernant les formations de juge-arbitre, la ligue a également organisé 2 formations de juge-arbitre 1^{er} degré. Celle de décembre a réuni 2 candidats. En mars, 3 stagiaires se sont inscrits.

Les examens sanctionnant ces formations sont centralisés et organisés par la Ligue de l'Ile de France. Les dates des examens écrits sont décidées en fonction des dates des formations (arbitre régional et juge-arbitre 1^{er} degré) des départements et de la Ligue. Concernant les examens des grades d'arbitre régional et de juges-arbitre 1^{er} degré, 9 sessions ont été organisées sur la saison. Ces examens écrits ont été dirigés par 7 Formateurs.

En fonction des résultats des examens écrits, les stagiaires sont convoqués par André CRETOT pour passer les pratiques d'arbitre régional et de juge-arbitre 1^{er} degré sur des journées de championnat par équipes. Cette saison les stagiaires ont été convoqués sur les 14 journées du Championnat par équipes.

12 formateurs ont été convoqués, et ce, lors de 36 prestations.

En fonction de la disponibilité des stagiaires, 3 dates leur sont proposées, ce qui entraîne une distorsion entre le nombre de convocations et le nombre de présents.

Sur la saison 2016-2017, la ligue recense :

- 101 candidats sur 109 reçus AR.
- 14 candidats sur 28 reçus JA1.

Supervision :

61 AR ont été supervisés cette saison sur 5 épreuves durant la 2^{ème} phase.

Les supervisions vont continuer la saison prochaine sur toutes les épreuves régionales.

La ligue a organisé une formation juge-arbitre 2^{ème} degré les 29 et 30 avril 2017, ainsi que l'examen pratique le 14 mai au matin. 13 candidats se sont inscrits. Seuls 11 d'entre eux ont réussi l'examen écrit et pourront passer la pratique lors des 2 premiers tours de Critérium Fédéral de la prochaine saison.

Une formation JA3 a également eu lieu aux mêmes dates que la formation JA3. 3 stagiaires étaient présents. Suite aux épreuves théoriques, 2 sont reçus et 1 est ajourné. Les 2 reçus devront passer l'examen pratique sur une épreuve régionale durant la saison prochaine.

Par ailleurs, suite à la formation JA3 de la saison passée, 3 stagiaires ont réussi les épreuves théoriques et pratiques cette saison, 1 stagiaire a été ajourné, et 1 autre stagiaire devra repasser la formation JA3.

PRE SELECTION AN IDF

La présélection IDF à l'arbitre national a été organisée le 13 novembre avec 4 candidats à Saint Denis pour la partie théorique, puis le 20 novembre à Sucy en Brie pour la partie pratique.

A la suite de cette pré sélection, seuls 2 candidats ont été retenus pour aller à la pré sélection AN du 18 au 21 avril 2017 à Villeneuve sur Lot.

Ces mêmes 2 candidats franciliens ont ensuite été retenus pour aller passer l'examen AN à Ceyrat du 19 au 21 mai lors des titres par équipes.

Ils ont brillamment réussi l'examen et sont officiellement AN.

Sur la saison passée, 3 stagiaires ont été à Bourges en janvier pour passer la formation de formateur ARB / JA1. Seuls deux stagiaires ont réussis cette formation. Suite à l'encadrement d'une formation AR avec un formateur officiel, l'un d'eux est déjà officiellement FO ARB / JA1. L'autre stagiaire est FO ARB / JA1 stagiaire en attente de l'encadrement d'un stage AR ou JA1 avec un formateur officiel.

Pour information, la ligue compte 18 formateurs.

III. La formation des dirigeants

La ligue a pu organiser une formation PSC 1 le 12 novembre 2016s. Cette formation s'adresse à l'ensemble des pongistes qu'ils soient joueurs, dirigeants, entraîneurs, arbitres. Elle s'adresse également à des non-pongistes (parent d'une joueuse par exemple).

Lors de cette formation, 8 stagiaires étaient présents.

La ligue a également organisée une formation SPID-Administratif le 2/10/2016. 3 stagiaires étaient présents.

La Ligue d'Ile de France peut proposer des formations permettant :

- d'augmenter le nombre de licenciés
- créer un créneau Baby-ping
- trouver de nouveaux sponsors
- agrandir la section loisirs
- créer de nouvelles pratiques vers de nouveaux publics
- s'ouvrir vers le handisport

Dans ce but, il a été fait en début de saison 2016/2017 un sondage sur les besoins en formations de dirigeants intitulé :

Seriez-vous prêts à vous perfectionner pour votre club ?

La Ligue a reçu 14% de réponses à ce sondage (50 questionnaires finalisés, 139 réponses incomplètes).

Un autre sondage a été réalisé sur les besoins en formations continues des éducateurs :

25% de réponses sur l'IDF (45 questionnaires remplis sur 182 envois)

A la suite de ce sondage, une formation continue des entraîneurs sur la détection des jeunes talents a eu lieu le 2 mai à la FFTT. 24 personnes se sont inscrites à cette formation.

La ligue a également été représentée lors des commissions fédérales de formation (octobre 2016 à Limoges et février 2017 à Paris. La CFF de mai a été annulée et reportée au 30 septembre 2017 à Paris).

La Ligue participe également à la refonte de la formation Pilote : formation accès des jeunes aux responsabilités avec les ligues d'Aquitaine et de Rhône Alpes.

Un stage de formateur de formateurs aura lieu du 23 au 27 octobre au Cheylard en Ardèche. La Ligue IDF sera présente sur 2 jours.

IV. Le DEJEPS

Sur la saison 2016/2017, 15 stagiaires ont effectués la formation DEJEPS :

- 13 ont été admis
- 1 admis UC 1, 2 et 4 et recalé UC 3
- 1 admis (restait UC 3)

Pour la saison 2017/2018, les 15 places disponibles ont été pourvues. 1 stagiaire est sur liste complémentaire.

Les tests de sélection ont eu lieu les 3 et 4 juillet 2017.

Voir CR de Clémence BOUTEFEU (CTN).

V. Formation continue forme et santé par le Ping

Cette saison la Ligue a organisée une nouvelle formation : forme et santé par le ping.

Cette formation a eu lieu du 23 au 25 avril dernier à la Ligue Ile de France pour la partie théorique et à la salle de tennis de table de Saint Denis pour la partie pratique.

11 entraineurs franciliens ont été formés.

Les intervenants ont été :

Audrey MATTENET (Professeur de sport, DESJEPS Tennis de Table, ancienne marraine du Fit Ping Tonic)

Sylvie SELLIEZ (Médecin Fédéral FFTT)

Adrien MATTENET (Sportif de Haut niveau Tennis de Table avec pour spécificité la préparation physique et diététique)

Daniel AMARAL (témoignage mise en place Fit Ping club à Charenton, CQP Tennis de Table)

Sur les 11 stagiaires (5 salariés et 6 bénévoles), 2 n'ont pas eu l'attestation car ils n'ont pas assistés à tous les cours.

Cette première formation a été une réussite tant au niveau de l'organisation du module que de l'équipe de formateurs, des stagiaires, des locaux, du matériel, etc.

En raison de la réussite de cette formation, celle-ci sera renouvelée lors de la prochaine saison. Voici les 5 raisons pour lesquelles les pongistes devraient suivre cette formation :

- 1 – Diversifier l'offre de pratique pour attirer de nouveaux licenciés !
- 2 – Fidéliser les licenciés avec un complément de pratiques innovantes et de bien-être !
- 3 – Protéger les licenciés des blessures et des mauvaises gestes du quotidien !
- 4 – Aider à mieux récupérer et favoriser la performance par une bonne hygiène de vie !
- 5 – Financer à 100 % pour les salariés – pas de démarche à faire, la Ligue s'occupe de tout !

Véronique BEAUSSART

Responsable commission Emploi et Formation Ligue IDF